

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien, tenue le 13 mai 2013, à 20 heures, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. François Brisson, M. Rhéal Grenier, M. Larbi Benkaddour, M. Yvan Pinsonneault et Mme Manon Mercure.

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

M. Louis Robert est absent.

**ORDRE DU JOUR**

**Assemblée d'avril 2013**

1

- 1.1 ➡ Procès-verbal du 8 avril 2013

**Assemblée du 13 mai 2013**

2

- 2.1 ➡ Liste des comptes à payer
- 2.2 Autorisation de paiement – Jeansonne inc.

**Période de questions**

3

**Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - ➡ 3.1.1 Demandes d'appui financier de divers organismes
  - 3.1.2 Acceptation du budget 2013, révision 1, de l'OMH
  - 3.1.3 Acceptation des états financiers 2012 de l'OMH
  - ➡ 3.1.4 Demande d'appui financier de l'École Jean-XXIII – « Programme d'Éducation Positive »
  - 3.1.5 Cahier spécial La Voix de l'Est
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Nomination de la personne désignée pour régler les mécontentes conformément aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales
  - ➡ 3.2.2 Dépôt du rapport semestriel

4

**Sécurité publique**

- 4.1 Service de police
- 4.2 Service des Incendies
  - ➡ 4.2.1 Rapports d'événements
  - 4.2.2 Autorisation à participer à l'événement « Porte ouverte à Saint-Césaire »
  - 4.2.3 Activité éducative pour le camp de jour
  - 4.2.4 Suivi du projet d'achat d'un camion
  - 4.2.5 Projet d'Entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC de Rouville et les municipalités de la MRC de Rouville  
**(copies déjà remises aux élus)**
  - 4.2.6 Nomination au Comité santé et sécurité au travail en sécurité incendie

- 5 **Transport & bâtiment**
- 5.1 Voirie & réseau routier
    - 5.1.1 Demande de traverse de route – Véhicules hors route (V.T.T.)
    - 5.1.2 État du bâtiment sis au 171, rue St-Georges appartenant à la Municipalité
    - 5.1.3 Estimations budgétaires, rue Saint-Georges, rue Principale et Croissant des Mésanges
      - ➔ 5.1.4 Travaux de voirie estivaux
    - 5.1.5 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte
    - 5.1.6 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local – Demande à la députée
    - 5.1.7 Avis de motion – Modification du règlement 660-08 à l'effet de modifier le sens de la circulation et certaines zones d'interdiction de stationner
- 6 **Hygiène du milieu**
- 6.1 ➔ Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2012 (Stratégie d'économie d'eau potable)
  - 6.2 ➔ Adoption d'un règlement modifiant le règlement 713-11 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien réalisés dans le cours d'eau Rosalie
  - 6.3 Cours d'eau du Village
- 7 **Aménagement, urbanisme et développement**
- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
    - ➔ 7.1.1 Adoption d'un règlement concernant l'épandage pour l'année 2013
    - 7.1.2 Projet de plates-bandes comestibles
    - 7.1.3 Entérinement de l'embauche de Mme Stéphanie Laurier au poste d'inspectrice adjointe
      - ➔ 7.1.4 Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage visant à corriger la limite du périmètre urbain (ou 2<sup>e</sup> avis de motion afin de modifier d'autres dispositions du règlement de zonage)
- 8 **Loisirs et culture**
- 8.1 Activités récréatives et culturelles
    - 8.1.1 Projet « Archives vivantes »
      - ➔ 8.1.2 Entérinement de l'embauche de M. Antoine Migneault comme responsable de soccer
      - ➔ 8.1.3 Piste cyclable « La Montérégiade » -- Autorisation de paiement et demande de subvention
      - ➔ 8.1.4 Demande au Pacte rural pour le Duathlon, réaménagement local Âge d'Or et Lac Bleu
      - ➔ 8.1.5 Camp de jour estival
      - ➔ 8.1.6 Tournoi de balle de rue
  - 8.2 Infrastructures
- 9 **Divers & affaires nouvelles**

**Période de questions**

**Points d'information**

- Co-1 Ville de Granby – Règlement 0421-2013 Plan d'urbanisme
- Co-2 Ville de Farnham – Demande de partage de redevances Carrières et Sablières
- Co-3 MCR de Rouville – Appui Transport Veolia Transdev
- Co-4 BPR – Offre de service, Programme TECQ
- Co-5 MRC de Rouville – Adoption du règlement 276-13 gestion des matières résiduelles

- Co-6 MRC de Rouville – Adoption du règlement 277-13 fonds de roulement
- Co-7 MRC de Rouville – Adoption du règlement 278-13 création de comités
- Co-8 MRC de Rouville – Adoption du règlement 268-12 Schéma d'aménagement
- Co-9 ➡ Demande MTQ – Nettoyage du fossé dans rue des Colombes résolution #03-083-13
- Co-10 ➡ Demande MTQ – Cession des terrains au bout de la rue des Geais Bleus  
résolution #03-082-13
- Co-11 Forum Jeunesse Montérégie Est - Concours Je prends ma place
- Co-12 ➡ Réseau Les Arts et la Ville - Journées nationales de la culture
- Co-13 MRC de Rouville – Événement Couronne Sud : Tous ensemble d'une seule Voie

**RÉSOLUTION 05-120-13**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2013 À 20 H 00**

Il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-121-13**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. François Brisson et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Paiements directs par ACCES D : 32 616 .34 \$
- Fournisseurs : 255 495.56 \$
- Déboursés directs : 62 777.54 \$
- Salaires : 39 885.90 \$

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-122-13**

**AUTORISATION DE PAIEMENT – COMPTE DE JEANSONNE AVOCATS INC.**

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement de la facture reçue de Jeansonne avocats inc., pour la période se terminant le 2013, au montant de 1 494.68 \$, incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 05-123-13**  
**MAJORATION DES FRAIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS**

Considérant l'intervention de M. Georges Villeneuve à la période de question, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu de l'appuyer dans ses démarches visant à ce que Veolia Transdev reconsidère l'augmentation importante des coûts des billets d'autobus pour la ramener à un niveau plus acceptable.

Il est également résolu que la Municipalité s'informe des raisons ayant mené à une augmentation si importante.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-124-13**  
**DEMANDE D'APPUI FINANCIER À DIVERS ORGANISMES**

Les membres du Conseil ayant pris connaissance des demandes d'appuis financiers reçus depuis la dernière séance ordinaire, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accorder 50 \$ à l'organisme *Cercle des jeunes ruraux de Rouville* dans le cadre de leur activité de financement.

Adopté à l'unanimité.

---

*M. Larbi Benkaddour quitte la table du Conseil à 20 h 06.*

---

**RÉSOLUTION 05-125-13**  
**ACCEPTATION DU BUDGET 2013, RÉVISION 1 DE L'OMH**

Il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'accepter le budget 2013, révision 1 de l'Office Municipal d'Habitation, lequel porte la contribution municipale à 5 424 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-126-13**

**ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012 DE L'OMH**

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accepter les états financiers 2012 de l'Office Municipal d'Habitation ainsi que le déficit s'y rapportant de 34 369 \$ dont 10 % représente la contribution de la Municipalité de Ange-Gardien, soit 3 437 \$.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII – « PROGRAMME D'ÉDUCATION POSITIVE »**

Les membres du Conseil souhaitant obtenir la ventilation des revenus et dépenses du projet « Programme d'éducation positive » avant de prendre une décision à l'égard de la demande d'appui financier de l'école Jean-XXIII. Le sujet est donc remis à une séance ultérieure du Conseil.

---

*M. Larbi Benkaddour reprend place à la table du Conseil à 20 h 08.*

---

**RÉSOLUTION 05-127-13**

**CAHIER SPÉCIAL LA VOIX DE L'EST**

CONSIDÉRANT QUE le journal *La Voix de l'Est* fera paraître un cahier « édition spéciale » portant exclusivement sur la Municipalité de Ange-Gardien, le 27 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE ledit journal sera distribué gratuitement cette journée-là à tous les résidents de Ange-Gardien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de retenir une page, dans le cahier spécial portant sur Ange-Gardien, dans l'édition du 27 juin 2013 du journal *La Voix de l'Est*.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-128-13**

**NOMINATION PERSONNE DÉSIGNÉE POUR RÉGLER LES MÉSENTENTES CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 35 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES**

Considérant l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales* qui prévoit que toute municipalité locale doit désigner une personne pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de cette même loi;

Considérant que le 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales* autorise le conseil à prévoir, à même l'acte de désignation de la personne désignée, la rémunération et les frais admissibles;

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. François Brisson et résolu de nommer Madame Patricia Debel, directrice des services techniques, la personne désignée pour régler les mécontentes conformément aux articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*;

Il est également résolu que la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée soient les suivants :

- Ouverture du dossier : 50 \$;
- Travail et démarches de la personne désignée (par exemple, vacation sur les lieux, vacation au Bureau de la publicité et des droits, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.) : 30 \$/heure;
- Déboursés divers (frais pour services professionnels (exemple : avocats, agronomes, ingénieurs, etc.), transmission de documents, etc.) : selon les coûts réels;
- Frais de déplacements : 0.45 \$ / kilomètre;
- Les montants prévus à la présente résolution seront indexés, pour chaque exercice financier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, en fonction de l'indice général des prix à la consommation pour la région de Montréal, selon Statistique Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de 3 %/l'an.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport semestriel conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

## **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

### **RÉSOLUTION 05-129-13**

#### **AUTORISATION À PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT « PORTE OUVERTE À ST-CÉSAIRE »**

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Rhéal Grenier d'autoriser le service des incendies à participer à l'événement « Porte ouverte à Saint-Césaire » ainsi que les frais relatifs.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-130-13**

#### **ACTIVITÉ ÉDUCATIVE POUR LE CAMP DE JOUR**

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le service des incendies à participer à une activité éducative pour le camp de jour 2013, ainsi que les frais relatifs.

Adopté à l'unanimité.

## **SUIVI DU PROJET D'ACHAT DE CAMION**

Pour donner suite à la résolution numéro 02-038-13, les membres du Conseil sont informés qu'à ce jour, le service des incendies n'a pas réussi à trouver un camion qui répond à son besoin pour la somme de 25 000 \$.

### **RÉSOLUTION 05-131-13**

#### **RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Considérant que la Municipalité de Ange-Gardien doit par obligation du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie voir à la prévention incendie sur son territoire;

Considérant que la Municipalité à compétence en matière de prévention incendie sur son territoire;

Considérant que la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville a transmis à la Municipalité de Ange-Gardien une entente relative à la prévention incendie sur son territoire;

Considérant que les parties se sont prévaluées des articles 569 et suivant du Code municipal du

Québec pour conclure une entente relative à fourniture de services en matière de prévention incendie;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. François Brisson et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- accepte de signer l'entente proposée par la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la prévention incendie sur son territoire;
- autorise Mme la maire, Odette Ménard et la directrice générale, Mme Brigitte Vachon à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien tous les documents relatifs à ladite entente.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 05-132-13**

#### **PROJET ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE ENTRE LA MRC DE ROUVILLE ET LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUVILLE**

Considérant que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rouville est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2012, suite à l'attestation de conformité délivrée par le ministre de la Sécurité publique;

Considérant que la MRC de Rouville souhaite créer un Bureau régional de prévention afin de mettre en œuvre le Programme régional d'inspection périodique des bâtiments à risques élevés et très élevés d'incendie;

Considérant le projet d'entente intermunicipale en matière de prévention incendie entre la MRC de Rouville et les municipalités qui la composent a pour objet de déléguer à la MRC de Rouville la mise en œuvre du Programme régional d'inspection périodique des bâtiments à risques élevés et très élevés, par l'entremise du Bureau régional de prévention;

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Ange-Gardien souhaite conserver sa compétence en matière de prévention incendie sur son territoire;

Considérant la résolution 05-131-13 qui accepte de signer l'entente proposée par la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la prévention incendie sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien est favorable à la conclusion d'une entente qui prévoit la mise en place du Bureau régional de prévention si aucune obligation d'utilisation de ses



ressources ni aucune obligation financière n'en font partie intégrante

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-133-13**

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. François Brisson et résolu de nommer M. Philippe Chartrand à titre de représentant au comité Santé et Sécurité au travail en sécurité incendie ainsi que M. Éric Paradis à titre de substitut.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-134-13**

**DEMANDE DE TRAVERSE DE ROUTE – VÉHICULES HORS ROUTE (V.T.T.)**

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le schéma des traverses des chemins de la Municipalité de Ange-Gardien pour les véhicules hors routes (VTT) pour l'année 2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-135-13**

**ÉTAT DU BÂTIMENT SIS AU 171, RUE ST-GEORGES APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ**

Considérant le rapport de M. Germain McLean, chargé des travaux publics, relativement au bâtiment de la rue Saint-Georges, appartenant à la Municipalité de Ange-Gardien, lequel relève que plusieurs fenêtres du bâtiment sont brisées, que le recouvrement en papier de la toiture est absent sur 50 % de sa surface et que la couverture en tôle est endommagée, non réparable, et laisse l'eau s'infiltrer;

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de procéder au placardage des ouvertures endommagées du bâtiment situé sur la rue Saint-Georges, appartenant à la Municipalité et de mandater la directrice générale, Mme Brigitte Vachon, à faire rapport au Conseil quant aux obligations de la Municipalité en regard de la vétusté des bâtiments lui appartenant.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-136-13**

**PAVAGE DE LA RUE « CROISSANT DES MÉSANGES »**

La Municipalité de Ange-Gardien ayant demandé des soumissions par appel d'offres, publié sur SEAO, relativement au pavage de la rue des Mésanges, sept entreprises ont déposé leur soumission, soit :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant</b>
<b>BauVal inc.</b>	88 193.87 \$
<b>Construction DJL Inc.</b>	87 819.91 \$
<b>Pavage Daudi Ltée</b>	85 038.39 \$
<b>Pavage du Haut-Richelieu Inc.</b>	108 306.45 \$
<b>Pavage Maska Inc.</b>	88 626.10 \$
<b>Sintra Inc.</b>	84 874.55 \$
<b>Transport et excavation François Robert Inc.</b>	94 681.91 \$

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'accorder un contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra Inc., au montant de 84 874.55 \$ (taxes incluses).

Il est également résolu que lesdits travaux de pavage de la rue des Mésanges seront financés à même le fonds général du poste budgétaire 23 04010 411 (Travaux de génie – réseau routier).

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION**

**CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Mme Manon Mercure que sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement constituant une réserve financière destinée à financer des travaux de réfection de chemins municipaux.

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Avis de motion est donné par M. Rhéal Grenier que sera présenté, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement d'emprunt afin de financer les travaux de réfection d'une partie de la rue St-Georges.

**RÉSOLUTION 05-137-13**  
**TRAVAUX DE VOIRIE ESTIVAUX**

Considérant le rapport relatif aux travaux de voirie estivaux récurrents, préparé par la directrice des services technique, Mme Patricia Debel, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser les dépenses relatives à l'épandage d'abat poussière dans le rang Saint-Charles, le fauchage des abords de chemins et le nivellement du rang Saint-Charles et de la rue Gauvin.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-138-13**  
**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) –**  
**REDDITION DE COMPTE**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 20 982.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-139-13**  
**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –**  
**DEMANDE À LA DÉPUTÉE**

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de demander à la députée d'Iberville, Madame Marie Bouillé, une subvention dans le cadre du PAARRM (Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal) pour le pavage de la rue des Mésanges, lequel nécessite une dépense de près de 90 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION**

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT 660-08 À L'EFFET DE MODIFIER LE SENS DE LA CIRCULATION ET CERTAINES ZONES D'INTERDICTION DE STATIONNER**

Avis de motion est donné par M. Yvan Pinsonneault, que sera présenté pour adoption, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement visant à modifier le règlement numéro 660-08 à l'effet de modifier le sens de la circulation et certaines zones d'interdiction de stationner.

**RÉSOLUTION 05-140-13**

**RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2012 (STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE)**

Il est proposé par Mme Manon Mercure, appuyé par M. François Brisson et résolu d'accepter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2012 de la Municipalité de Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-141-13**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 749-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 713-11 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN RÉALISÉS DANS LE COURS D'EAU ROSALIE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'adopter le règlement numéro 749-13 modifiant le règlement numéro 713-11 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien réalisés dans le cours d'eau Rosalie pour les fins de modifier les bases de calcul.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-142-13**

**COURS D'EAU DU VILLAGE**

Considérant la résolution 13-04-8978 adoptée par le Conseil de la MRC de Rouville par laquelle la MRC de Rouville recommande à la Municipalité de Ange-Gardien de procéder à des travaux imminents de remplacement de la canalisation du cours d'eau du Village;

Considérant que la dernière étude du débordement en amont de la canalisation du cours d'eau du Village, préparée par Arpentech, a été déposée en 1996;

Considérant l'offre de services de F. Bernard experts-conseils, qui possède en plus des spécialistes de génie civil, des spécialistes en agriculture et dossiers CPTAQ, ce qui pourrait être utile advenant une solution à mettre en place en milieu agricole;

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. François Brisson et résolu de donner mandat à F. Bernard experts-conseils de mettre à jour l'étude de capacité de la canalisation du cours d'eau du Village en incluant l'identification des interventions à court terme avec leurs estimés de coûts ainsi que l'identification d'une solution à mettre en place selon les nouvelles normes en vigueur, tel l'offre de services numéro 44953-13, au montant de 17 750.00 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-143-13**  
**ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2013**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'adopter le règlement numéro 744-12 concernant l'épandage pour l'année 2013.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-144-13**  
**PROJET DE PLATES-BANDES COMESTIBLES**

Considérant la résolution numéro 02-060-13 par laquelle la Municipalité de Ange-Gardien accepte de participer au projet écologique d'aménagement de paysage comestible et qu'elle y attribue un montant de 1 250 \$;

Considérant que le Conseil considère que ledit projet rejoint des valeurs de développement durable importantes à diffuser et à promouvoir;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu que la Municipalité apporte également une contribution en nature au projet écologique d'aménagement de paysage comestible en en diffusant les activités via le site web et le journal municipal, en prêtant la salle communautaire pour la tenue de réunions ou séances d'information et en offrant du temps d'employés municipaux à raison d'environ 2 heures/mois pendant la saison estivale, si nécessaire, le tout évalué à environ 1 200 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-145-13**  
**ENTÉRINEMENT DE L'EMBAUCHE DE L'INSPECTRICE ADJOINTE**

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour d'entériner l'embauche de Mme Stéphanie Laurier à un poste temporaire d'inspectrice adjointe aux conditions stipulées au rapport soumis aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VISANT À CORRIGER LA LIMITE DU PÉRIMÈTRE URBAIN**

Reporté à une séance subséquente.

**AVIS DE MOTION**  
**MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Avis de motion est donné par M. Yvan Pinsonneault qu'à une séance ultérieure du Conseil, sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage dans le but de modifier certaines dispositions à l'égard de la hauteur des clôtures pour les terrains de coin.

**RÉSOLUTION 05-146-13**  
**PROJET « ARCHIVES VIVANTES »**

Il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu de renouveler le contrat de M. Guillaume Hébert dans le cadre du projet « Archives vivantes » au montant de 6 000 \$, qui consiste en la captation filmique d'entrevues et témoignages, de lieux importants du territoire de la Municipalité et de photographies d'époque, en participation avec la Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux.

Il est également résolu d'autoriser le paiement de 60 % du contrat vers le 15 mai 2013 et 40 % à la fin du contrat, soit le ou vers le 31 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-147-13**

**ENTÉRINEMENT DE L'EMBAUCHE DU RESPONSABLE DE SOCCER**

Il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu d'entériner l'embauche de M. Antoine Migneault comme responsable de soccer aux conditions stipulées dans le rapport soumis aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-148-13**

**PISTE CYCLABLE « LA MONTÉRÉGIADÉ » - AUTORISATION DE PAIEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Considérant que la contribution de la Municipalité de Ange-Gardien pour l'entretien de la piste cyclable « La Montérégiade » a été fixée à 16 799.78 \$ pour l'année 2013;

Considérant que la Municipalité de Ange-Gardien est admissible au *Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte* du Ministère des Transports du Québec relativement à un tronçon de 7.3 kilomètres de la piste cyclable *La Montérégiade*;

Considérant que le montant maximal admissible pour l'entretien de la Route Verte est de 50 % du montant défrayé, jusqu'à concurrence de 1500 \$ du kilomètre par année;

En conséquence, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Larbi Benkaddour et résolu :

- D'autoriser le paiement de 16 799.78 \$ au Comité Pro-piste Granby-Farnham, en deux versement égaux, soit aux mois de mai et juillet 2013;
- D'autoriser Mme Jennie Rainville, directrice des loisirs, à adresser une demande de subvention au Ministère des Transports du Québec dans le cadre du *Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte*;
- De certifier au Ministère des Transports du Québec que l'accès au réseau de la Route Verte est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-149-13**

**PRÉSENTATION DES PROJETS « DUATHLON ANGE-GARDIEN 2013 » ET « RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL DE L'ÂGE D'OR » AU PACTE RURAL DE LA MRC DE ROUVILLE**

Considérant que le Conseil souhaite obtenir une aide financière du Pacte rural de la MRC de Rouville pour la réalisation d'un duathlon et le réaménagement du local de l'Âge d'or;

Considérant que les coûts relatifs à la réalisation du projet « Duathlon Ange-Gardien 2013 » sont évalués à 12 500 \$ et que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière de 7 500 \$ du Pacte rural de la MRC de Rouville;

Considérant que les coûts relatifs à la réalisation du projet « Réaménagement du local de l'Âge d'or » sont évalués à 12 500 \$ et que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière de 7 500 \$ du Pacte rural de la MRC de Rouville;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. Yvan Pinsonneault et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- Demande à la MRC de Rouville de lui accorder une aide financière de 7 500 \$ dans le cadre du Pacte rural pour son projet « Duathlon Ange-Gardien 2013 » et s'engage à y contribuer pour un montant de 5 000 \$;
- Demande à la MRC de Rouville de lui accorder une aide financière de 7 500 \$ dans le cadre du Pacte rural pour son projet « Réaménagement du local de l'Âge d'or » et s'engage à y contribuer pour un montant de 5 000 \$;
- Autorise la directrice des loisirs, Mme Jennie Rainville, à déposer lesdits projets et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ange-Gardien, les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-150-13**

#### **PARC ÉCOLOGIQUE DU LAC BLEU – RELANCE DE LA DEMANDE AU PACTE RURAL**

Considérant que le projet de parc écologique du Lac Bleu a reçu des confirmations de subventions, à ce jour, totalisant 162 000 \$, et représentant une très grande portion dudit projet;

En conséquence, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu que le Conseil de la Municipalité relance le projet du parc écologique du Lac Bleu et entame des démarches visant à obtenir les sommes qui étaient consenties au projet via le Pacte rural.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-151-13**

#### **ANNULATION DES RÉSOLUTIONS NUMÉROS 05-199-12 ET 11-400-12**

Considérant la résolution numéro 05-199-12 par laquelle la Municipalité de Ange-Gardien s'engageait à investir un montant maximum de 25 000 \$ pour l'achat du terrain destiné au projet de Parc écologique du Lac Bleu;



Considérant la résolution numéro 11-400-12 par laquelle la Municipalité de Ange-Gardien s'engageait à garantir les 25 000 \$ manquants au projet de parc écologique du Lac Bleu afin que la municipalité et/ou les Gardes-en-Joie du Lac Bleu puissent procéder à la signature du protocole d'entente avec la MRC de Rouville ainsi qu'à l'acquisition du terrain prévu pour ce projet;

Considérant la résolution 05-150-13 par laquelle le Conseil relance le projet du Parc écologique du Lac Bleu selon de nouvelles sources de financement à obtenir par les Gardes-en-Joie du Lac Bleu;

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par Mme Manon Mercure et résolu d'abroger les résolutions numéro 05-199-12 et 11-400-12.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-152-13 CAMP DE JOUR ESTIVAL**

Considérant le rapport soumis par la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, relativement à l'organisation du camp de jour estival, il est proposé par M. Larbi Benkaddour, appuyé par M. François Brisson et résolu que la Municipalité de Ange-Gardien :

- Embauche deux accompagnateurs pour 35 heures pendant 8 semaines pour les enfants ayant des besoins particuliers;
- Accepte de participer à un programme d'échange étudiant qui permet à un étudiant de Ange-Gardien de participer à un échange durant six semaines dans une province canadienne autre que le Québec;
- Fixe à 76 \$ par semaine le tarif non-résident pour l'inscription au camp de jour estival de la Municipalité de Ange-Gardien;
- Limite, dans un premier temps, aux résidents de Ange-Gardien, l'accès au camp de jour estival organisé par la Municipalité et acceptera, dans un deuxième temps, les inscriptions des non-résidents, selon les disponibilités.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 05-153-13 TOURNOI DE BALLE DE RUES**

Considérant que M. Dominique Chouinard organise le tournoi de balle de rues qui se tiendra les 2, 3 et 4 août 2013 à Ange-Gardien, il est proposé par M. François Brisson, appuyé par M. Yvan Pinsonneault et résolu d'autoriser le prêt du terrain de balle à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 05-154-13**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Yvan Pinsonneault, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la séance soit levée à 20 h 30.

Adopté à l'unanimité.

---

Odette Ménard, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière